

## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### La santé mentale et les conditions de travail souples : des sujets clés lors des échanges productifs entre les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux du Travail

Le 9 septembre 2016 Prince George (Colombie-Britannique)

Aujourd'hui, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du Travail ont discuté de nombreux sujets, dont la santé mentale en milieu de travail et les conditions de travail souples visant à aider les travailleurs et leur famille. La réunion annuelle a été coprésidée par la ministre canadienne de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail, l'honorable MaryAnn Mihychuk, et par la ministre de l'Emploi, du Tourisme et de la Formation professionnelle et ministre responsable du Travail de la Colombie-Britannique, l'honorable Shirley Bond.

Les ministres ont étudié la question de la santé mentale en milieu de travail, y compris le trouble de stress post-traumatique. Ils ont aussi souligné l'importance de cet enjeu dans une déclaration commune émise aujourd'hui. Ils ont convenu de prendre des mesures pour réduire le stigmate social associé aux problèmes de santé mentale dans les milieux de travail et d'encourager les travailleurs à obtenir de l'aide dès qu'ils en ressentent le besoin. Les ministres ont aussi démontré de l'intérêt à contribuer au développement d'un plan d'action national coordonné sur le trouble de stress post-traumatique.

La ministre Mihychuk a présenté à ses homologues provinciaux et territoriaux un aperçu de ce qu'elle a entendu lors des récentes consultations publiques sur la modification du *Code canadien du travail* visant à permettre aux travailleurs des secteurs relevant de la compétence fédérale de demander des conditions de travail souples. Elle a encouragé ses homologues à aborder cette question au sein de leurs gouvernements respectifs.

Les ministres ont également discuté de l'harmonisation des règlements en matière de santé et de sécurité au travail, et les gouvernements de partout au pays continueront de collaborer et d'identifier rapidement des possibilités d'harmonisation. Ils ont convenu d'un plan d'action qui désignera des domaines concrets susceptibles d'être harmonisés, tels que les équipements de protection personnelle. Ces efforts permettront d'améliorer la santé et la sécurité au travail des travailleurs canadiens et d'aider les entreprises qui opèrent au sein de plusieurs provinces et territoires à soutenir leurs employés au chapitre de la santé et de la sécurité.

Les ministres responsables du Travail ont également discuté des normes du travail et d'approches à adopter pour trouver un juste équilibre entre la nécessité de mieux soutenir les travailleurs et celle de répondre aux besoins des employeurs, compte tenu de la nature changeante du travail. Ils ont reconnu que ce nouvel environnement de travail doit être pris en compte par les divers gouvernements.

Les ministres ont aussi abordé la stratégie fédérale-provinciale-territoriale du Canada et de l'Organisation internationale du Travail pour 2017-2020, dans le cadre de laquelle le Canada joue un rôle plus actif. En s'appuyant sur leur fructueuse collaboration lors de la ratification, l'an dernier, de la *Convention (n° 138) concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi*, ils se sont entendus pour continuer à collaborer en ce qui a trait au processus de ratification de la *Convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective*.

### Citations

« En travaillant de concert avec mes collègues provinciaux et territoriaux sur les priorités communes au chapitre du travail, comme la santé mentale en milieu de travail et les conditions de travail souples, je suis confiante que nous pouvons mieux soutenir les travailleurs et les employeurs canadiens et contribuer à rendre les milieux de

*travail plus sains et plus productifs, et ce, partout au pays. En appuyant nos travailleurs, nous favorisons la croissance et la prospérité de la classe moyenne. »*

– L’honorable MaryAnn Mihychuk, ministre de l’Emploi, du Développement de la main-d’œuvre et du Travail

*« C’est un plaisir pour moi d’accueillir mes collègues fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du Travail à Prince George. Grâce à un tel échange d’information et à la collaboration de tous, nous pouvons explorer des solutions qui contribueront à faire en sorte que les travailleurs et les employeurs du Canada puissent continuer à s’épanouir et à être productifs dans des milieux de travail sûrs, sains et justes, en nous appuyant sur la base solide que nous avons construite au fil des ans. »*

– L’honorable Shirley Bond, ministre de l’Emploi, du Tourisme et de la Formation professionnelle de la Colombie-Britannique et ministre responsable du Travail de la Colombie-Britannique

## Faits en bref

- La réunion des ministres responsables du Travail constitue une tribune d’importance pour discuter de politiques publiques et explorer des possibilités de collaboration sur des projets conjoints en matière de travail.
- La collaboration se poursuit tout au long de l’année par l’intermédiaire de l’Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière.
- Fondée en 1938, cette association réunit des représentants des ministères fédéral, provinciaux et territoriaux responsables du Travail et des chefs d’agences de santé et de sécurité au travail.

## Renseignements supplémentaires

[Association canadienne des administrateurs de la législation ouvrière](#)

- 30 -

## Personnes-ressources

John O’Leary  
Directeur des communications  
Cabinet de l’hon. MaryAnn Mihychuk, C.P., députée  
Ministre de l’Emploi, du Développement de la main-d’œuvre et du Travail  
819-654-5611

Bureau des relations avec les médias  
Emploi et Développement social Canada  
819-994-5559  
[media@hrsdc-rhdcc.gc.ca](mailto:media@hrsdc-rhdcc.gc.ca)

[Suivez-nous sur Twitter](#) 

Relations avec les médias  
Ministère de l’Emploi, du Tourisme et de la Formation professionnelle  
et responsable du Travail  
Province de la Colombie-Britannique  
250-387-2799  
[JTST.MediaRequests@gov.bc.ca](mailto:JTST.MediaRequests@gov.bc.ca)